Terrorisme. Abdelkader Merah : «Je ne reconnais que la loi faite par Allah»

20/10/2017 à 12h24

Abdelkader Merah, qui est poursuivi pour complicité des sept assassinats terroristes commis par son frère Mohamed Merah, est interrogé ce vendredi sur son engagement religieux. Un autre homme, Fettah Malki, comparaît également pour avoir fourni un soutien logistique au "tueur au scooter". Extraits de des propos.

Le président interroge Abdelkader Merah sur le sujet du djihad armé.

Le président : – Êtes-vous pour le djihad ?
Abdelkader Merah : – **Aucun musulman ne peut nier que le djihad existe.** Au temps du prophète, toutes les dynasties ont eu un ministère de la Guerre et de la Défense. Après, cela ouvre plusieurs interprétations qui amènent à, malheureusement, tuer des innocents.
– Vous n'adhérez pas à cela ?
– S'il y a un État musulman qui ne cherche pas le terrorisme, pacifique. Le djihad c'est quelque chose de noble, ce n'est pas la barbarie. Prenez un livre de jurisprudence, il y a énormément de règles. Quelqu'un qui veut faire le pèlerinage, il y a énormément de règles. S'il le fait en dehors des règles, c'est annulé. Il y a plusieurs portes au djihad, quand vous en ouvrez une, il y en a plusieurs derrière. **Il y a le djihad défensif, le djihad offensif. Moi je ne suis pas assez qualifié pour parler de cela.** D'ailleurs dans l'État islamique on a trouvé L'Islam pour les nuls, c'est vous dire le niveau du djihad des fois… Enfin, je perds un peu le fil.
– Vous qu'en pensez-vous ?

– Je n’ai fait allégeance à personne. Je n’ai pas à écouter des émirs de tel ou tel groupe. Je ne suis pas sur place. […]

Le président lit une audition du suspect dans lequel il dit : **“Mon frère a été tué par l’ennemi, la France combat l’islam, donc la France c’est l’ennemi ?”**

“J’étais dans la colère”, répond-il. […]

«Pour moi, l’islam considère la démocratie comme religion, explique Abdelkader Merah, d’une voix assurée. **Je ne reconnais aucune loi forgée par l’homme. Je ne reconnais que la loi faite par Allah.** J’essaye du mieux que je peux établir l’État musulman dans mon cœur. S’il y a un différend entre deux musulmans, il n’y a pas à aller vers les lois de la démocratie. Mais ma pratique ne nuit en rien à l’État français.»

«J’applique l’État musulman dans mon cœur. Aucun musulman ne voudrait autre chose. Certains l’appliquent dans leur cœur et cela suffit. **Certains considèrent que des pays arabes sont des États musulmans, d’autres que ce sont des États apostats, d’autres encore attendent l’avènement d’un autre État (…) Aucun musulman ne souhaiterait vivre sous d’autres lois que celles de l’islam, comme un démocrate sous la démocratie, comme un chrétien sous l’Évangile.**» […]